

ARRÊTÉ
PROCLAMATION DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS AU CONSEIL DE L'ÉCOLE DES
SCIENCES INFIRMIÈRES DE LA FACULTE DES SCIENCES MÉDICALES ET
PARAMÉDICALES

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L. 719-1 et D. 719-1 à D. 719-47 ;

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université ;

Vu les Statuts de l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences Médicales et Paramédicales modifiés et adoptés par le Conseil d'administration de l'Université en sa séance du 16 septembre 2021 ;

Vu le Règlement intérieur modifié de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales ;

Vu la consultation du Comité Electoral Consultatif en sa séance du 12 juillet 2022 ;

Vu l'arrêté électoral portant convocation des électeurs pour l'élection des membres du conseil de l'UFR des Sciences Médicales et Paramédicales en date du 27 juillet 2022 ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement ;

Le Doyen de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales proclame les résultats du
scrutin **du jeudi 29 septembre 2022** :

Collège : Représentant Rang B

Sièges à pourvoir : 6

Inscrits : 7

Votants : 7

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages valablement exprimés : 7

Taux de participation électorale : 100%

Quotient électoral : 1.16

Ont obtenu :

Listes	Total voix	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges
Représentants du Rang B	7	6	/	6

Sont élus :

Listes	Sièges	Titulaire
Représentant du Rang B	1	Sandrine MAYEN RODRIGUES
Représentant du Rang B	1	Christophe ROMAN
Représentant du Rang B	1	Audrey AMANIA
Représentant du Rang B	1	Guillaume LUCAS
Représentant du Rang B	1	Maryline BOURRIQUEN
Représentant du Rang B	1	Marie MELLINAS

Collège : IATSS

Sièges à pourvoir : 1

Inscrits : 3

Votants : 3

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages valablement exprimés : 3

Taux de participation électorale : 100 %

Quotient électoral : 3

Ont obtenu :

Listes	Total voix	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges
Ecole des Sciences Infirmières	3	1		1

Sont élus :

Listes	Sièges	Titulaire
Ecole des Sciences Infirmières	1	Marine HANAOUI

Les résultats proclamés ci-dessus sont affichés dans les locaux de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales et adressés à la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles.

Fait à Marseille, le vendredi 30 septembre 2022

Le Doyen de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales

Georges LÉONETTI



